

Les Échos de Bramefarine

n° 97 – juin 2023

Le mot du maire



Olivier Roziau

« En avril, ne te découvre pas d'un fil; en mai fais ce qu'il te plaît » ?

Ce fameux adage risque fort d'être mis à mal par cette absence de précipitations qui nous a tant préoccupés au début de l'année 2023. Le faible niveau de pluviométrie et la vague de sécheresse qui s'ensuit touchent déjà de nombreux départements de l'Hexagone, dont certains en Auvergne Rhône-Alpes. La préfecture de l'Isère a pour sa part fait connaître dès avril dernier de nouvelles mesures de restriction d'eau.

À ce jour, l'aire grenobloise et le Grésivaudan ne sont pas soumis à ces restrictions. Néanmoins, et même si nous bénéficions d'une bénéfique pluie en ce mois de mai, toute l'équipe municipale compte sur votre civisme pour gérer et économiser cette ressource précieuse qu'est l'eau, seule façon, à notre portée, de limiter les conséquences d'un nouvel été de sécheresse.

Nous souhaitons rappeler à tous que les consignes préfectorales et communales qui ne manqueront pas d'être promulguées seront obligatoires et devront être respectées.

Sur le plan financier, le conseil municipal a approuvé le 4 avril dernier les comptes administratifs et de gestion de l'année 2022 et voté le budget primitif de l'année 2023.

L'élaboration du budget est un travail d'équipe qui nécessite débats et délibérations.

Dans un contexte d'inflation qui affecte les finances de l'ensemble des communes, la préparation du budget 2023 a été effectuée de manière rigoureuse. Votre équipe communale s'attachera de nouveau à contrôler l'évolution des dépenses de fonctionnement et à garantir

le maintien de marges de manœuvre financières futures étant rappelé que la priorité en matière de financement des investissements demeure l'autofinancement ainsi que la recherche des cofinancements les plus élevés possibles avec nos partenaires.

S'agissant de la restructuration de l'école et de la mairie, le conseil a choisi, après délibération, de se faire accompagner par l'« Atelier 17c Architectes » pour l'étude de faisabilité de ce projet. Un comité de pilotage (Copil), composé d'élu(e)s, d'enseignants et de parents délégués, a été mis en place pour coordonner, suivre et analyser les enjeux de cette restructuration afin de prendre les bonnes décisions pour ce projet ambitieux.

La première réunion du Copil s'est tenue le 15 mai 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet et des travaux.

Enfin, la réouverture au public de la tour d'Avalon, le 29 avril dernier, et la fête organisée à l'occasion de cet événement ont été un réel succès. De nombreuses personnalités du département et de la région ou du secteur privé se sont déplacées pour être à nos côtés et constater le travail accompli grâce à leurs participations au financement.

Le projet « Tour d'Avalon » se poursuit toutefois avec des perspectives de travaux d'embellissement intérieur et de mise aux normes électriques afin de pouvoir vous proposer des expositions d'art plastiques durant l'été.

Je salue tous les élu(e)s pour leur mobilisation et nous remercions sincèrement toutes les associations de la commune pour leur implication ainsi que les habitants de Saint-Maximin pour avoir répondu présents malgré un temps... incertain.

Bon printemps à tous et toutes. ■

Budget 2023

Le budget 2023 de la commune a été adopté en séance de conseil municipal le 4 avril 2023. Face à un contexte économique difficile lié à l'inflation, nous devons cette année encore faire preuve de rigueur et éviter l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement.

En effet, depuis trois décennies, la hausse généralisée et durable des prix des biens et services, désignée par « l'inflation », est restée stable et basse : elle fluctuait en France entre 0 et 3 % et a été nulle durant la période de pandémie « Covid-19 ». Cette stabilité permettait aux collectivités d'avoir une vision à long terme du financement de leurs projets et une stabilité dans leur gestion des coûts d'entretiens.

Pour maîtriser cette inflation, les principales banques centrales ont modifié leur politique monétaire afin de les rendre plus restrictives (notamment par la hausse des taux d'intérêt). Cette hausse peut avoir un impact direct sur les comptes des communes qui ont contracté des prêts à taux variable. Bien heureusement, la commune de Saint-Maximin n'est pas concernée, son endettement résultant uniquement de prêts à taux fixes.

Enfin le contexte environnemental instable lié au réchauffement climatique oblige notre commune à se préparer aux modifications qu'imposera ce phénomène, tant dans l'approche économique de nos dépenses énergétiques que d'une façon générale dans nos recherches et démarches pour mieux maîtriser les enjeux de demain.

Un budget se compose de deux parties :

Une partie « **Fonctionnement** » qui a trait aux dépenses courantes de la commune, aux charges d'entretiens et aux dépenses d'intervention résultant des projets des élus.

Une partie « **Investissement** » qui a trait aux coûts de construction, de rénovation des bâtiments ou d'achat de biens durables ainsi que du remboursement des emprunts.

Chaque partie comporte un volet dépense et recette. Les recettes sont principalement constituées de tous les impôts locaux ainsi que des dotations de l'État. Notre objectif est que chacun de ces volets budgétaires soit en excédent afin de constituer une capacité d'autofinancement qui permette d'envisager sereinement les projets actuels et futurs de notre commune.

Quelques chiffres :

Au budget prévisionnel 2023, le montant total des dépenses est de 925 508 € (somme des dépenses de fonctionnement et d'investissement) tandis que le montant des recettes (sommées des recettes de fon-

ctionnement et d'investissement) s'élève à 1 041 225 €.

La différence, appelée capacité de financement de la commune, s'élève donc à 165 202 € avant remboursement de nos intérêts d'emprunts et de 115 717 € après remboursement de cette dette. Cet excédent nous permet de réaliser les projets votés pour les prochaines années sans avoir à utiliser le levier fiscal.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses fonctionnement représentent 708 190 € du total des dépenses, en voici le détail :

- 322 890 € pour les frais de personnels (administratif, technique, scolaire et périscolaire) : (en diminution par rapport à 2022, la commune ayant fait le choix de ne pas remplacer le départ d'un agent du service Technique) ;
- 129 472 € pour les achats et charges externes correspondant aux frais liés à l'énergie à l'eau, ainsi qu'aux contrats de prestations d'entretien de la commune et de la restauration scolaire ;
- 38 644 € de charges financières comportant les intérêts de la dette et les compensations par péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC / l'objectif de l'État est d'assurer ainsi un équilibre de la richesse fiscale entre les collectivités) ;
- 71 684 € d'autres charges parmi lesquelles figurent les indemnités et la formation des élus ;
- 145 499 € de dépenses d'intervention : il s'agit ici des dépenses projetées par les élus au titre de l'année 2023 en matière d'urbanisme, de vie sociale et scolaire, de cadre de vie, d'entretien du patrimoine et de culture. La pression du contexte climatique contraint également les élus à prévoir et organiser les moyens de réduire notre consommation d'énergie.

Cette volonté se traduira en 2023 par :

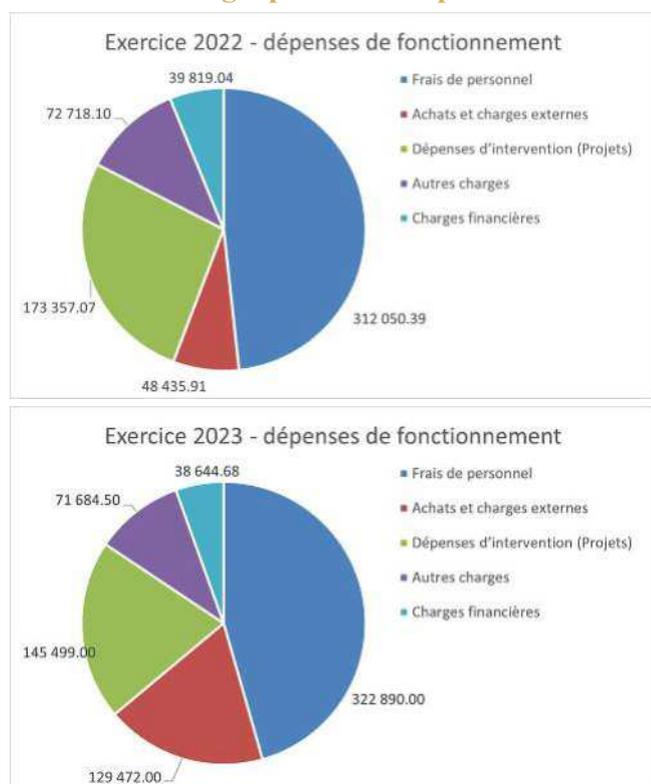
- l'équipement de la salle Marie-Louise d'un éclairage par ampoules LED ;
- la maîtrise des frais de combustible des véhicules en rationalisant les déplacements afin de maintenir le niveau de dépenses 2022 ;
- un entretien régulier des véhicules pour éviter leur remplacement ;
- l'attribution spécifique de **1 % du budget de fonctionnement à l'environnement** afin de pouvoir **proposer aux habitants différentes rencontres** permettant une meilleure information et compréhension des problèmes majeurs qui affectent notre écosystème. Les trois soirées qui vous ont été offertes dans le cadre du cinéma Nature et Environnement en constituent une

Budget 2023

première étape. Ce budget permettra également d'envisager pour les élus des formations et des interventions pouvant éclairer les choix politiques et stratégiques afin d'éviter, si possible, des erreurs de décision qui auraient demain un impact négatif;

- les budgets « fêtes et cérémonies » et « culture » sont maintenus au même niveau qu'en 2022 ;
- le budget de soutien aux associations de la commune est majoré de 1 000 € pour contribuer à maintenir le dynamisme de notre tissu associatif.

Tableau comparatif du budget réalisé en 2022 et du budget prévisionnel pour 2023



Les recettes de fonctionnement représentent 789 096 € et sont essentiellement constituées des impôts et taxes foncières (366 410 €/46,43 %) des dotations de l'État et aides aux petites communes (256 103 €/32,46 %), des dotations et participations (56 847 €/7,20 %) et autres (109 736 €/13,91 %).

Enfin, l'**épargne brute de la commune** représente un indicateur important. Elle permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir. Elle correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement.

Le conseil estime les recettes de fonctionnement à 80 906 €.

Le ratio d'épargne brut de la commune est évalué à 11,4 % pour 2023 (il ne doit pas être en dessous de 10 %).

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues pour 2023 s'élèvent à 217 318 €, soit 167 832 € de dépenses d'équipement et 49 485 € représentant le remboursement de nos emprunts bancaires.

L'équipe municipale projette pour 2023 des dépenses d'investissements de 41 000 € dédiées au rachat de matériel pour le service Technique (souffleurs, etc.) et surtout aux voiries (notamment la route du Prieuré, le chemin du Plantier et la route de la Vie Plaine), avec recherche de subventions afin d'alléger le coût final que supportera la commune.

Le projet de rénovation mairie école a commencé par l'étude de faisabilité avant travaux que nous avons confiée au cabinet d'architecture « Atelier 17C Architectes » et 18 000 € ont d'ores et déjà été provisionnés au budget investissement.

Nous prévoyons des recettes d'investissement d'un montant de 252 129 €.

EN CONCLUSION,

Dans ce contexte de difficultés économiques au niveau national, la commune de Saint-Maximin conserve un budget prévisionnel stable pour 2023 grâce à une gestion rigoureuse et aux choix effectués par les précédentes équipes municipales. Son maintien nécessite toutefois que nous préparions l'avenir avec responsabilité, notamment en entretenant notre patrimoine pour éviter des détériorations qui nous coûteraient plus cher encore à moyen terme (routes, bâtiments).

De plus, les enjeux environnementaux nous incitent à préparer la commune et ses habitants aux changements climatiques, à prévenir les risques écologiques et financiers. En réalisant aujourd'hui des dépenses nous permettant à court terme des économies d'énergie et en construisant un budget à orientation environnementale, nous espérons contribuer à cet objectif.

Enfin, en dotant la commune d'une capacité propre de financement, le conseil municipal espère lui permettre d'engager dans l'avenir des travaux ambitieux. Ces travaux devront notamment répondre aux exigences à venir de l'État relativement à la nécessité de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre afin de limiter la hausse des températures. ■

Vie sociale

Plan canicule 2023

Après plusieurs étés bien chauds, il faut anticiper et nous préparer à une probable canicule 2023...

Rappelons que l'État a mis en place diverses procédures et quatre niveaux d'alerte pour parer aux conséquences de ce phénomène à la suite de la canicule de 2003 et de ses 15 000 victimes.

Le niveau 4 dit de « mobilisation maximale » n'a jamais été déclenché jusqu'à présent. Le passage d'un niveau d'alerte à un autre est décidé par le préfet et ne doit pas être confondu avec les alertes des cartes de vigilance Météo France (niveau vert/jaune/orange/rouge), même si le lien entre les deux est évident.

Pour l'exécution de ce plan canicule, les maires sont en première ligne, d'une part pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'eau mais également pour tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui en font la demande.

Dès l'activation du niveau 3 du plan canicule, les préfets peuvent demander au maire la communication de ce registre.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, nous vous invitons à le faire en contactant la mairie aux horaires habituels.

Le maire doit également identifier tous les lieux publics climatisés qui peuvent être réquisitionnés à destination des personnes fragiles.

Nous vous rappelons que les recommandations sanitaires nous invitent à passer « *au moins trois heures par jour dans un endroit frais* ». Pour ce faire, **la mairie peut mettre à disposition, sur sollicitation d'un ou plusieurs habitants, la mise en route de la climatisation d'une salle de classe** pendant ces périodes d'« alerte canicule de niveau 3 » déclarées par le préfet.

Enfin voici quelques conseils simples de conduite à tenir en cas de forte chaleur.

Ces conseils peuvent être utilement adoptés par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans connaissant des problèmes de santé, personnes

handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...).

Afin de lutter efficacement contre les conséquences de la chaleur :

- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour;
- mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque ou local municipal, supermarché, musée, etc.);
- évitez les efforts physiques;
- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide;
- consultez régulièrement le site de Météo France pour vous informer.

En amont des fortes chaleurs, les personnes fragiles peuvent par ailleurs, avec l'aide de leur entourage :

- prévoir le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur...;
- faire une liste des lieux climatisés (ou frais) où se rafraîchir à proximité immédiate : grande surface, commerce, cinéma, musée...;
- demander conseil à leur médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux réguliers (une adaptation de doses peut être nécessaire).

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque commune afin de recevoir l'aide de bénévoles, et, prenez de leurs nouvelles régulièrement pendant une vague de chaleur. ■

Vie sociale

Ateliers d'art-thérapie et de psychologie positive

Depuis le début de l'année 2023, des activités sont de nouveau proposées aux plus de 60 ans chaque 1^{er}, 2^e et 4^e mercredi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires.

L'atelier d'art-thérapie a ainsi débuté fin mars et rencontre toujours le même succès : Christelle Provendie orchestre cet atelier avec beaucoup de bienveillance.

L'atelier de psychologie positive commencera pour sa part le mercredi 6 septembre. Cette activité, dirigée par Dany Hecquet-Dessus, est très appréciée de toutes les participantes, c'est aussi l'occasion de se retrouver « entre copines ».

Nous enregistrons déjà de nombreuses inscriptions...

Si vous voulez pouvoir y participer, prenez contact rapidement, les places sont malheureusement comptées! ■

Recensement des acteurs économiques locaux

Dans l'objectif de renforcer le tissu social et une connaissance mutuelle de nos ressources locales, **la commune envisage de recenser sur un livret l'ensemble des acteurs économiques professionnels habitant Saint-Maximin.**

Si vous avez une entreprise, si vous êtes autoentrepreneurs, maraîcher, si vous êtes un professionnel agréé de l'aide à la personne, si vous commercialisez des objets artisanaux ou proposez des services à destination de la population, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire et vous faire connaître.

Il est toujours plus facile de contacter des personnes de son environnement proche et cela « fait du bien à la planète » en évitant de trop grands déplacements!

Cette offre, déjà faite dans le n° 96 des *Échos de Bramefarine*, n'a connu à ce jour que peu de retours et nous la renouvelons.

Merci donc de vous rapprocher de la mairie si vous souhaitez apparaître dans la **rubrique « Acteurs économiques locaux »** des *Échos* ou sur la **page Facebook** de la commune. ■

« Affaires sociales » – « professionnels locaux de l'aide à domicile »

- accompagnant et aide à domicile : Élodie David-Cavaz, davidcavaz.elodie@gmail.com, 07 87 04 76 50, 104 chemin de Chantemerle (Les Bretonnières);
- assistante de vie à domicile : Isabelle Poncet-Montange, i.poncet-montange@orange.fr, 06 89 99 75 74, 84 impasse de la Roue (Avalon).

Travaux

Divers travaux seront nécessaires cette année pour préserver le bon état de nos installations et de notre patrimoine communal.

Ainsi, la seconde **porte de la grange d'Avalon**, très dégradée au fil du temps, sera à son tour remplacée par une porte complète de « bois Douglas » pour préserver cette grange des intempéries et sécuriser le lieu.

Des travaux d'électricité seront également réalisés courant juin pour remplacer et mettre en conformité le coffret de commande d'éclairage public du **candélabre** situé **rue du Pontet**, sur la RD 9. Nous procéderons au remplacement des anciennes **appliques** murales de la **salle Marie-**

Louise, très gourmandes en énergie, par des ampoules LED. Par ailleurs, deux **déstratificateurs à pales** seront installés : ces appareils permettront de rabattre l'air chaud qui s'échappe vers le haut afin de garantir une meilleure performance énergétique ainsi qu'un plus grand confort pour les usagers.

Enfin et à la suite de l'épisode de sécheresse que nous avons connu l'an dernier, la communauté de communes a lancé des travaux sur 300 m de **réseau d'eau potable** à La Combe à compter du 15 mai et jusqu'au 15 juin environ : il s'agit de relier la station d'eau de Villard-Noir à la route Niepce (La Combe). ■

Patrimoine

Réouver-Tour

*Il est enfin arrivé,
ce jour de réouverture de notre chère Tour
d'Avalon,
après plusieurs années de travaux de
rénovation !*

Notre commune et plusieurs associations du village se sont mobilisées avec succès pour organiser cette belle fête, le 29 avril dernier, autour de notre monument historique.

Olivier Roziau, maire de Saint-Maximin, et son équipe municipale ont accueilli dès 10 heures sur le parvis de la tour, les financeurs publics et privés qui ont permis la restauration de l'édifice : discours, photos, et collations ont ponctué la matinée.

Puis ce sont les associations du village qui ont pris le relais à 14 heures pour animer cette belle journée et accueillir le public.

Environ 350 personnes ont pu visiter la tour grâce à l'Association sportive de Saint-Maximin et grâce au Club des Cygnes de la Tour. Les règles de sécurité nécessitant de limiter le nombre de visiteurs grim pant l'escalier en colimaçon, certains ont dû attendre plus d'une heure pour s'élever enfin jusqu'au sommet.

Quel succès ! Pour faire patienter le public, l'Office de tourisme Belledonne Chartreuse nous avait prêté des jeux en bois.

Durant ce temps et tout l'après-midi, trente équipes de 2 à 6 participants ont pu partir à la recherche des 13 balises que l'association Saint-Max Trail avait subtilement dissimulées dans le hameau pour sa course d'orientation.

De son côté, l'association la Sauge et le Cosmos contait des légendes du monde d'ici et de là, devant une cinquantaine d'auditeurs qui se sont succédé dans la chapelle aux pieds de la statue de saint Hugues d'Avalon.

Une météo très maussade nous a malheureusement contraints à annuler l'atelier découverte du cirque de la Compagnie Acrobate Circus destiné aux enfants comme aux adultes.

Ce n'est que partie remise, nous retrouverons cet atelier cirque juste avant notre apéro concert estival, durant l'après-midi du 6 août !

Dame Météo, sans aucun doute séduite par le programme musical qui suivait, nous a finale-



ment permis d'écouter au sec le Duo'Brassens à 18 heures et durant une heure et demie de concert, en sirotant bière ou soda grâce à l'association Vivre à Saint-Maximin qui a tenu la buvette sur le parking de la tour. Les plus gourmands ont pu déguster l'une des 500 crêpes patiemment pâtissées par l'association Vive l'école.

Et pour soutenir les parents d'élèves, les bénévoles donateurs de sang ont assuré le service et participé à la bonne gestion du parking.

Les bénéfices de la buvette et de la restauration ont été reversés équitablement à chacune des associations actrices de la fête.

Enfin, pour clôturer cette belle journée, nous avons eu le privilège d'accueillir à 20 h 30 le groupe lyonnais



Tremen, sous influence bretonne et irlandaise, qui a enflammé la scène et le dance floor jusqu'à la nuit.

Un trio inoubliable qui a fait l'unanimité !

En bref, des festivités à la hauteur de notre Tour.

Nous tenons à souligner le dynamisme et la solidarité de toutes les associations qui ont participé activement à cet événement communal : pas moins d'une cinquantaine de bénévoles se sont ainsi mobilisés pour la réussite de la Réouver-Tour.

Un immense MERCI à ceux-ci d'avoir mis autant de cœur à l'ouvrage pour que toutes les animations se déroulent dans une ambiance festive et chaleureuse.

Mais à peine l'inauguration terminée, voilà déjà que les commissions Patrimoine et Culture remettent ensemble leur ouvrage sur le métier pour métamorphoser notre tour en un lieu d'exposition estival...

Peinture, mise aux normes électriques et système d'éclairage adapté sont indispensables !

À suivre... ■



Culture

Si c'était à refaire...



C'est le titre de la pièce de Laurent Ruquier que la troupe « Graine d'humour » est venue jouer le 4 mars dernier devant un public nombreux et de tous âges. Pour cette occasion la salle Marie-Louise a été transformée avec des décors dignes d'un véritable théâtre. Une soirée mémorable qui a enthousiasmé l'ensemble des spectateurs! **on le referait!** ■



Le 8 juillet, la Tour d'Avalon de nouveau à l'honneur!

Pour le premier jour des vacances estivales, une journée festive se prépare autour de la Tour d'Avalon.

La 2^e édition de la *Récré des Mômes*, organisée par l'Office de tourisme Belledonne Chartreuse, ouvrira le bal à partir de 14 heures. Diverses activités sur le thème médiéval, en accès libre et gratuit, sont prévues pour les enfants à partir de 5 ans!

La journée se clôturera par la traditionnelle projection de *Cinétoiles* que propose la communauté de communes Le Grésivaudan. Cette année, ce festival de cinéma en plein air est venu à la rencontre des enfants de l'accueil de loisirs intercommunal de Saint-Maximin. Inspirés par le film *Visages Villages* d'Agnès Varda et JR, les enfants ont participé à un projet mêlant pratique photographique, découverte du patrimoine et rencontres humaines autour de la Tour d'Avalon et de ses environs. Une exposition présentant leur travail sera inaugurée à 18 heures.

Parallèlement à ces festivités, la commune ouvrira les portes de la tour au public.



Programme détaillé:

De 14 heures à 18 heures – Récré des Mômes à la Tour d'Avalon (Office de tourisme Belledonne Chartreuse) – Activités gratuites!

Dès 14 heures :

- ateliers médiévaux avec la C^{ie} Briselame (travail de la maille, jeux de société, calligraphie, chasse au trésor);
- contes médiévaux avec En C^{ie} de Cécile;
- jeux en bois (OT Belledonne Chartreuse).

Tout l'après-midi

Initiation au segway par Events&Loisirs... à la découverte du Vieux-Saint-Maximin.

À 17 heures

Spectacle de clôture (démonstration de combats par la C^{ie} Briselame).

Renseignements : www.allevard-les-bains.com – 04 76 45 10 11.

De 14 heures à 18 heures – Visites de la Tour d'Avalon – Tarif de l'entrée : 2,50 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

18 heures

Temps fort autour de l'exposition des photographies réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs intercommunal de Saint-Maximin.

À partir de 20 h 30 – Pique-nique partagé au pied de la tour.

22 heures

- projection *Cinétoiles* : *Visages Villages* d'Agnès Varda & JR (repli à la salle Marie-Louise en cas d'intempéries);
- restauration rapide sur place (sucré, salé, boissons, glaces) : Food-Truck Gustas Food. ■

Culture

Jazz en apéro-concert ! Le Thierry Girault Quartet

La nouvelle édition de notre apéro-concert se déroulera **dimanche 6 août 2023 à 18 heures** sur le terrain de pétanque, au centre du village.

Thierry Girault (piano, voix) jouera en quartet, accompagné par **Laurent Desbiolles** (saxophone), **Simon Desbiolles** (contrebasse) et **Thibaud Pontet** (batterie).

Ils interpréteront leur dernier album *Mycélium*, petite perle pour les oreilles entre rigueur et improvisation : c'est une invitation musicale en pleine nature qui se jouera ici. Nous vous invitons sincèrement à venir les écouter, ça va swinguer !

Mais nous vous donnons rendez-vous **dès 15h30** pour un atelier découverte du cirque avec la **Compagnie Acrobate Circus**, jusqu'à 18 heures : ouvert à tous et offert par la commune, pour les petits et les grands, dans la joie et la bonne humeur.

Tout l'après-midi et jusqu'à la nuit c'est l'association « Les Petits Enchantements » qui tiendra la buvette. ■

Jeunesse et Sports

Le parc en fête



Nous avons fêté et « inauguré » ce samedi 25 mars 2023 la nouvelle aire de jeux et le plateau multi-sport, dont la réalisation avait été conçue en début de mandat.

Pour l'équipe municipale, ce fut l'occasion de saluer l'aboutissement de ce projet, de remercier les différents soutiens financiers (Vive l'école, l'Association sportive de Saint-Maximin, l'État, le département de l'Isère, et la communauté de communes Le Grésivaudan) mais également de partager un bon moment convivial et familial, dans la magnificence des arbres en fleurs et au milieu des cris joyeux des enfants ! ■



Les filles entrent dans le jeu !

Après la trêve hivernale, l'activité sportive des collégiens et lycéens a repris le mardi 25 avril, les écoliers de primaire étant alors en voyage scolaire. Sur le terrain de basket, la rencontre fut intense ! Le mardi suivant, nous avons eu le plaisir d'accueillir six jeunes filles pour le match de foot alors

que trois autres étaient absentes ! Il n'est pas toujours facile de trouver sa place dans ce grand groupe mais elles n'ont rien lâché !

Le groupe des adeptes de la balle grandit, se diversifie, pour le plus grand plaisir de ceux qui l'encadrent. ■

L'ARCADE se ré-invente : on vous dit TOUT !

La commune de Saint-Maximin fait partie des six communes du Grésivaudan qui se sont engagées depuis plus de vingt ans dans le soutien, notamment financier, d'un programme de coopération décentralisé mis en œuvre par l'ARCADE, ONG constituée sous forme d'association et à la gestion de laquelle notre commune est étroitement associée par sa participation régulière aux conseils d'administration et aux assemblées générales.

*La situation géopolitique du Mali ayant récemment évolué et remis en question la présence de l'ARCADE, l'article qui suit vous informera précisément du **redéploiement du projet ARCADE que notre commune continue de soutenir.***

La fin de l'année 2022 fut riche de rebondissements pour l'association et L'ARCADE a été contrainte de stopper ses activités au Mali à la suite du décret officiel du 29 novembre 2022 par lequel le gouvernement malien de transition a interdit toute ONG percevant des financements français, et ce avec effet immédiat.



Nous ne pouvons donc plus accompagner les actions qui étaient en cours au Mali et nos interlocuteurs locaux ne peuvent plus travailler avec nous. L'ARCADE a dû ainsi licencier tout son personnel au 31 décembre 2022, pour sa propre sécurité.

Les anciens salariés ont décidé collectivement de monter leur entreprise, « HOUBER Aid », qui reprend à son compte les grands principes d'action et de fonctionnement de l'ARCADE. Ensemble, ils continuent d'œuvrer sur le territoire de Dembela au Mali sous forme d'actions de sensibilisations, d'appui technique, de formations auprès des associations de femmes, d'appui à la gouvernance avec les communes locales et avec toutes personnes sollicitant leur expertise. L'ARCADE a réussi au cours des trente années sur le territoire à transmettre ses pratiques, sa vision du développement, sa méthodologie. L'en-

semble de l'équipe ARCADE locale a réussi à rebondir. Nous leur souhaitons de réussir !

Selon la volonté collective exprimée par l'ensemble de nos communes partenaires françaises début décembre 2022, notre équipe de France a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans quatre pays d'Afrique francophone : Bénin, Mauritanie, Sénégal et le Togo. Ces quatre pays ont été définis suivant des critères prédéfinis comme le nombre d'habitants, une implantation rurale, des possibilités d'échanges scolaires, des besoins d'accès aux services de base, etc.

Une analyse du contexte géopolitique local a été effectuée pour ces quatre pays ainsi qu'une analyse de la situation économique afin d'évaluer la pertinence d'une intervention de l'ARCADE. Nous avons reçu plus de 62 candidatures de collectivités du sud souhaitant travailler avec l'ARCADE. Dans le processus de sélection, nous avons d'abord choisi d'écarter le Bénin en raison du manque de réactivité des collectivités, puis le Togo et la Mauritanie à la suite du vote négatif des élus du conseil d'administration du 6 mars 2023, vote motivé par une situation géopolitique trop instable.



Lors de l'assemblée générale du 26 mars suivant, les adhérents ont pu découvrir la commune présélectionnée par l'ARCADE. Ils ont voté pour



une réorganisation de la coopération décentralisée en direction du Sénégal et plus particulièrement de la commune de Bandafassi, dans le département de Kédougou. Depuis lors, l'ARCADE étudie et rencontre les acteurs agissant sur ce territoire.

Il a été décidé qu'une délégation se rendrait à Bandafassi pour évaluer le futur partenariat, du 3 juin au 17 juin prochain, afin de rencontrer des élus sénégalais et tous les acteurs locaux de la

L'ARCADE se ré-invente : on vous dit TOUT !



société civile. Si cette mission est concluante, l'ARCADE finalisera les conventions de coopération qui lieront les sept communes françaises et la commune du Sénégal afin de pouvoir démarrer rapidement des actions concrètes sur le terrain.

En France, en parallèle, les actions de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale continuent sur tout le territoire des communes partenaires et au-delà sur demande.

Venez nous rencontrer lors de notre événement de rentrée, **le samedi 23 septembre 2023, à partir de 16 heures, à la salle des fêtes de Saint-Maximin !** Ce sera l'occasion de découvrir et de discuter de notre nouveau projet au Sénégal, de participer à des animations pour tous et toutes, quel que soit votre âge, sur le thème de la solidarité internationale.

Le printemps arrive, quoi de mieux que de s'engager auprès d'une association de solidarité internationale en partenariat avec le Sénégal !

Pour seulement 20 € vous pouvez adhérer et soutenir le projet porté par l'ARCADE !

N'hésitez plus :

<https://www.helloasso.com/associations/a-r-c-a-d-e-une-terre-pour-vivre/formulaires/1>

Vous aimeriez nous soutenir par d'autres moyens que financiers ?

Avec le moteur de recherche solidaire et engagé « Lilo », reprenez la main sur vos recherches internet pour soutenir nos actions et préciser l'objet de votre collecte sur Lilo : <https://www.lilo.org/arcade-terre-pour-vivre/>.

Plus d'informations : arcade-vivre@orange.fr ou 04 79 65 35 08. ■



La parole aux associations

Vivre à Saint-Maximin

L'association souffle ses 20... voire ses 50 bougies...!

Depuis toutes ces années, c'est toujours avec autant de panache et de dévouement que les membres de l'association Vivre à Saint-Maximin organisent et soutiennent les animations sur notre commune.

L'association du « Secours mutuel » d'origine est devenue en

1973 l'Amicale des sapeurs-pompiers. Léon Vachez-Seytoux, René Pois-Pompée puis Christophe Denolly-Vizioz, se sont succédé à la présidence de cette association qui réunissait une quinzaine d'hommes. Ils assuraient la sécurité de notre commune lors de festivités comme la fête des Magnauds et le tir aux pigeons, veillaient sur l'écobuage, intervenaient sur les accidents de voitures, détruisaient les nids de guêpes, de frelons et de chenilles processionnaires, éteignaient des feux de cheminée. Il leur arrivait aussi de déneiger l'entrée des maisons de nos anciens.

À cette époque ce sont les pompiers de Saint-Maximin qui intervenaient lors des sépultures : de la mise en bière à la conduite du corbillard, ils s'occupaient même de faire sonner les cloches de l'église.

Par la suite chaque département a été doté d'un établissement public dénommé Service départemental d'incendie et de secours, le SDIS, composé d'un corps départemental organisé en centre d'incendie et de secours et d'un service de santé et de secours médical. En bref, les pompiers de Saint-Maximin ont été relégués à la caserne de Pontcharra et afin de maintenir leurs services aux habitants et les animations sur la commune, l'amicale des sapeurs-pompiers est devenue en 2003 l'association Vivre à Saint-Maximin présidée par Louis Paquet (qui est toujours l'actuel président!).



Ainsi la nouvelle association a pu continuer à prêter main-forte à la sécurisation des vogues, kermesses, cyclocross, fêtes de la tour.

Elle organise ses propres événements tels que voyages annuels ou soirées repas, riches de cochon à la braise, cassoulet, cuisse de bœuf; mais aussi pour-

suit la confection et organise le passage du fameux char fleuri qui sillonne chaque année les routes de Saint-Maximin au son de l'accordéon le jour de la fête des mères.

Ce n'est donc pas 20, mais bien 50 bougies, qu'il nous faut souffler pour l'équipe de Vivre à Saint-Maximin.

Souhaitez-leur un bel anniversaire ce dimanche 4 juin à partir de 8 heures, lors du passage du char de la fête dans les différents hameaux.

Un pot sera offert par la commune dans la cour de l'école à partir de 11 h 30 pour accueillir l'arrivée du char au hameau de Répidon. Chaque maman recevra une rose offerte par la commune.

Envie d'une soirée festive ? Réservez votre repas avec cuisse de bœuf le samedi 17 juin, 20 heures, à la salle Marie-Louise.

Les 2 et 3 septembre l'association organisera un **voyage au château de Guedelon** au cœur de la Puisaye, en Bourgogne, dans le département de l'Yonne où une quarantaine d'ouvriers relèvent un défi hors-norme : construire de nos jours un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge.

Puis le **16 septembre** après le tournoi de pétanque, venez déguster le traditionnel **cassoulet** à la salle Marie-Louise.

Pour plus d'informations et réservations sur chacun de ces événements, prenez contact avec Louis Paquet au 06 98 48 48 05. ■

Vive l'école

Après sa trêve hivernale, l'association Vive l'école a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs qui fût cette année encore une réussite, avec une météo clémente et la vente de diots-polente qui a régalé les habitants.

Vive l'école a eu le plaisir de participer avec les autres associations locales à la Réouver-Tour le samedi 29 avril, un moment de retrouvailles après la crise de la Covid-19...

Enfin, le vide-greniers et la chasse au Trésor du samedi 13 mai se sont tenus malgré pluie et mauvais temps. Une cinquantaine de familles étaient au rendez-vous, malgré tout, pour une journée entière de chasse au trésor dans Saint-Maximin, avec une version « en autonomie » pour faire face aux fantaisies de la météo...

Pour clôturer l'année scolaire, l'association tiendra sa fameuse kermesse le samedi 1^{er} juillet; mais attention: cette année le spectacle de l'école aura lieu l'après-midi à partir de 14 heures. Et pour le plaisir des enfants après ces trois années Covid-19 un peu difficiles, l'association proposera de 10 heures à 13 heures des châteaux gonflables, en plus des jeux de kermesse.

Nous tiendrons bien sûr à votre disposition buvette, gourmandises et restauration de midi.

Nous vous attendons nombreux pour ce dernier événement de l'année! ■



Samedi 1er juillet 2023

10h: châteaux gonflables et jeux

12h: repas

14h: spectacle des enfants

buvette, crêpes, barbes à papa

welcome!



**Centre de Loisirs
de Saint Maximin**

Saint-Max Trail

L'association Saint-Max Trail a vu le jour en octobre 2022 (voir *Les Échos de Bramefarine* n° 96). Une belle animation a pu être proposée autour du hameau d'Avalon le samedi 3 décembre, à l'occasion du Téléthon 2022. Grâce à la participation de coureuses, coureurs, marcheurs, marcheuses mais aussi des gourmets ayant apprécié soupe à l'oignon et vin chaud, nous sommes fiers d'avoir pu reverser à l'AFM-Téléthon la somme de 950 €. Nous rééditerons cet événement dans sa nouvelle version en décembre prochain.



Nous avons été sollicités le 4 mars dernier par une association de Pontcharra dans le cadre de « la journée mondiale contre l'obésité » pour animer un atelier sportif qui, à n'en pas douter, devrait rencontrer plus d'engouement en 2024. Nous sommes prêts à y participer de nouveau.

L'association a également proposé une course d'orientation le 29 avril à l'occasion de la Réouver-Tour de la Tour d'Avalon et envoyé plus de trente équipes sur les chemins de Saint-Maximin.

Enfin, point d'orgue de notre année 2023: la 6^e édition de la course du **Saint-Max Trail** dont le premier départ sera donné dès **9 h 30 le dimanche 24 septembre** prochain.

Avec ses quelque 300 participants, cet événement rencontre un joli succès malgré la pluie

qui s'est invitée lors des trois précédentes éditions. Rappelons que les bénéficiaires du Saint-Max Trail, reversés chaque année à l'école, ont permis de financer quatre journées de ski de fond avec initiation au biathlon pour les classes de CE2, CM1 et CM2, dans les stations de Prapoutel ou de la Féclaz.

Grâce au travail des associations (Vive l'école, Saint-Max Trail) les sorties scolaires deviennent ainsi moins onéreuses voire gratuites pour les familles.

Aussi, nous invitons toutes les personnes désireuses de travailler en équipe et dans la bonne humeur, pour de bonnes causes et avec leurs propres compétences (sportives ou non), à nous rejoindre. ■

Association sportive de Saint-Maximin (ASSM)

L'association sportive de Saint-Maximin terminera sa saison 2022-2023 par un **stage de yoga** animé par Sylvie Grivel et intitulé « Matinée de yoga de l'énergie de l'été », le samedi 24 juin entre 9 heures à 12 heures. Ce stage est ouvert à tous, adhérents et extérieurs.

Le groupe « **marche nordique** » se retrouvera sur les sentiers de Prapoutel et de La Feclaz en juin.

L'ASSM tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement des visites de la Tour d'Avalon lors de sa réouverture le 29 avril 2023.

Rendez-vous est donné à la mi-septembre pour la reprise des activités.

Bel été à tous. ■

Les Cygnes de la Tour

L'association « Les Cygnes de la Tour » se réunit tous les 3^{es} mercredis du mois de 14 heures à 16h45 dans la salle Marie-Louise.

Les « anciens » de la commune et quelques personnes extérieures, seniors de plus de 60 ans, se retrouvent en toute convivialité autour d'une collation pour se rencontrer, maintenir le lien social, discuter, jouer aux cartes, échanger des informations et se concerter sur l'organisation et la mise en œuvre des projets futurs (repas restaurant, voyage, sorties culturelles et découvertes touristiques...).

Si vous avez plus de 60 ans, si vous désirez rejoindre cette association et participer aux rendez-vous des Cygnes de la Tour, contactez Jean-Pierre Chenevier au 04 76 97 30 01 ou venez rencontrer

l'équipe le 13 février de 9 heures à 13 heures lors de la vente du boudin à la chaudière, salle Marie-Louise.

Activités à venir pour les Cygnes :

Une sortie au lac d'Aiguebellette est prévue le 22 juin 2023 avec repas au restaurant et « petite friture » au menu ; s'ensuivra la visite du musée « Lac et nature » de Novalaise.

Les adhérents se réuniront fin juillet pour le « repas de l'été ».

Les Cygnes de la Tour remercient toutes les bénévoles qui ont participé au bon déroulement des visites de la tour d'Avalon lors de sa réouverture le 29 avril 2023. ■

État civil Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

Naissance : 1^{er} février 2023, Aylan Yamic.

Décès : 23 janvier 2023, Gérard Doucet ; 11 février, Colette David-Quillot ; 11 février, Marie Buissard ; 28 mars, Armande Bouchet Bert Manoz ; 2 avril, Aldo Perazza. ■

Comment contacter votre député ?

Jérémy Iordanoff, député de la 5^e circonscription de l'Isère, souhaite porter à votre connaissance les différents moyens d'échanger sur un sujet d'actualité, national, local ou personnel :

- jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr ;
- 04 80 42 33 69 ;
- par courrier ou sur rendez-vous : 1 rue Conrad Killian, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux ;
- via le formulaire de contact présent sur son site Internet : <https://jeremieioranoff.fr>.

Lors d'une prochaine réunion publique / compte rendu de mandat en 2023 :

- 28 septembre 2023, 19 heures à 21 heures, Pontcharra, salle Élie Favro ;
- 7 décembre 2023, 19 heures à 21 heures, Saint-Égrève, salle Safran.

Chaque mois a lieu une permanence parlementaire dans l'une des 65 villes, sans rendez-vous, ouvert à toutes et tous. Vous pouvez retrouver leurs dates et heures sur le site Internet. ■

Environnement

18 mars 2023, nettoyage communal de printemps



Cette matinée de pêche au déchet dans les hameaux de la commune s'est de nouveau révélée très fructueuse grâce aux quarante-sept bénévoles mais aussi grâce à la participation des « bouts de chou » de l'école, bien motivés pour nettoyer leur commune.

115 kg de déchets furent collectés au total, dont 30 par les enfants.

Viennoiseries et café offerts par la commune ont réjoui les estomacs affamés !

Écoutez bien... Dame Nature nous dit merci...

À l'année prochaine ! ■



Interdiction des engins motorisés dans le massif de Bramefarine

La belle saison approche, la tentation des sensations fortes et du grand air est de retour...

Il convient toutefois de rappeler à chacun les **règles de bonne cohabitation au sein de la commune**.

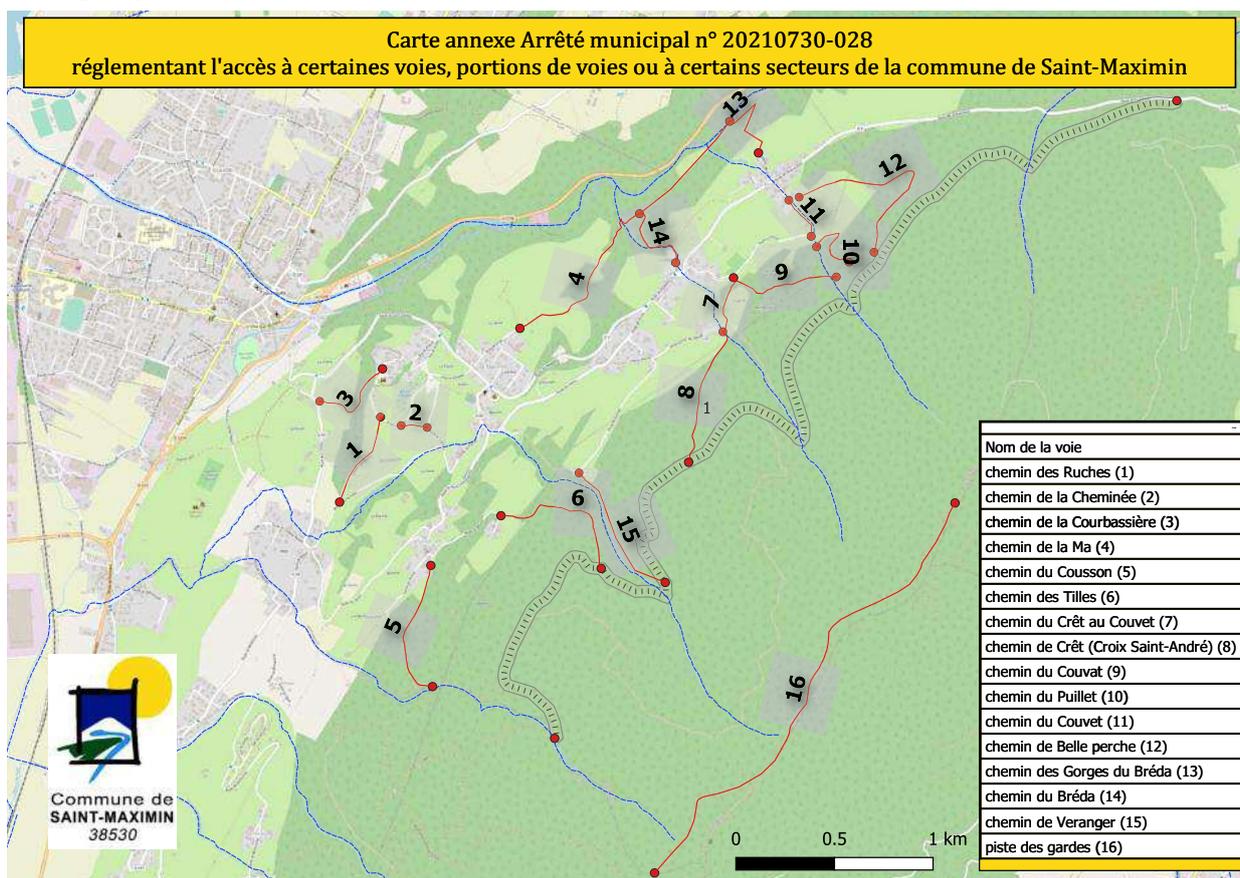
Plusieurs incidents, heureusement sans gravité, ont en effet été relatés ces dernières années, tels que collisions entre promeneurs et engins, dégradations des chemins et des champs et nuisances sonores : autant de difficultés qui ont nécessité d'encadrer cette activité de loisir.

Nous souhaitons vous rappeler les **engins motorisés** tels que quads, 4 × 4 et motocross **sont interdits**

d'accès au massif de Bramefarine ainsi qu'à de nombreux chemins de la commune, suivant arrêté municipal du 30 juillet 2021 (consultable en mairie et sur le site Internet).

Des contrôles de gendarmerie et de l'ONF seront effectués de façon aléatoire tout au long de l'été et les contrevenants pourront être verbalisés.

Seuls les ayants droit qui se seront fait connaître en mairie et seront en possession d'une carte d'accès au massif (identification de propriété parcellaire) pourront circuler librement, mais toujours dans le respect de l'environnement. ■



Environnement

Frelons asiatiques et autres hyménoptères...

L'an passé, deux nids localisés sur les secteurs de la croix d'Avalon et de La Mâ ont été déclarés et détruits.

Nous devons tous rester vigilants devant le retour probable de ces insectes cette année.

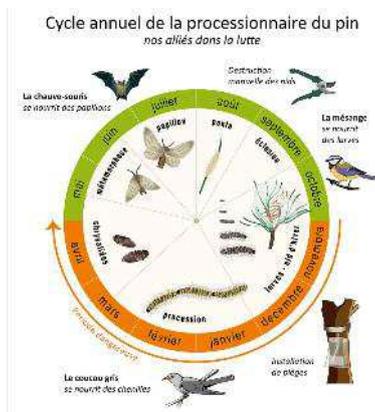


Pour ce faire, la commune tient à votre disposition trente pièges dédiés aux nids primaires, sur simple demande et gratuitement.

Venez les retirer en mairie, une notice explicative vous sera remise en même temps.

Si vous vous interrogez sur leur bon emplacement ou si vous avez déjà repéré des vols suspects autour de chez vous, nous vous remercions de prendre contact avec la mairie afin que le référent de la commune vous contacte dans les meilleurs délais pour vous conseiller. ■

Chenilles processionnaires



Comme chaque année ce parasite hivernal sévit sur notre commune et colonise les arbres la famille des pins (pinacées), plus particulièrement les pins noirs d'Autriche, les pins sylvestres, les

pins d'Alep etc. ou même les cèdres, sporadiquement. Outre la dégradation du feuillage des arbres, parfois jusqu'à leur épuisement, il s'agit d'un réel problème sanitaire : les poils urticants des chenilles processionnaires sont dangereux pour l'homme et plus particulièrement pour les enfants, ils peuvent être mortels pour les animaux. Sachez qu'une chenille qui se sent menacée peut envoyer ses poils jusqu'à 50 cm de distance ; il est donc recommandé de les éviter,

de veiller à ne pas les stresser, de ne pas toucher leurs poils très urticants sous peine d'irritation de la peau et de démangeaisons douloureuses...

Il est possible de lutter contre cette nuisance en combinant échenillage (ramassage des cocons au sol par des professionnels munis de vêtements de protection...) et pose d'un piège sur le tronc, en diminuant ainsi de plus de 80 % le retour de ce parasite les années suivantes.

La pose de nichoirs à mésanges sera également efficace car un couple de mésange peut manger plus de 500 chenilles processionnaires par jour et enrayer leur prolifération durant la saison chaude.

En début d'été, un piégeage des papillons par phéromone (substance chimique comparable aux hormones, émise par la plupart des animaux et certains végétaux) sera nécessaire pour couper leur cycle de reproduction. ■

Prévention des feux de forêt



Environnement / Patrimoine

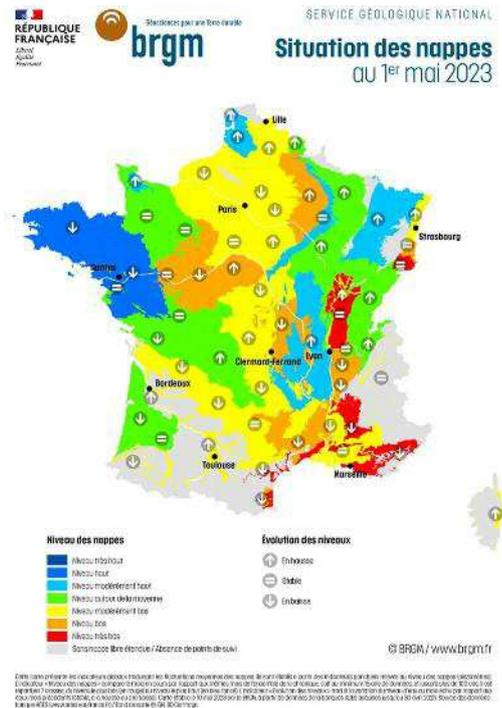
Attention à l'eau !

La situation demeure peu satisfaisante sur une grande partie du pays : 75 % des niveaux des nappes phréatiques restent sous les normales mensuelles.

À partir d'avril, et sauf événements pluviométriques exceptionnels, les nappes ne sont guère rechargées et demeurent affectées par le niveau déficitaire 2022-2023, tandis que la fin de l'hiver a été marquée par un fort déficit de pluies efficaces, de nombreux secteurs présentant ainsi un risque avéré de sécheresse durant la période estivale.

Le 21 avril dernier, le préfet de l'Isère a d'ores et déjà placé une partie du département en alerte sécheresse, notamment la partie nord du territoire, cette décision s'accompagnant de « fortes recommandations afin d'être vigilant et économe dans sa consommation d'eau » :

- restreindre fortement le lavage des véhicules ;
- s'interroger sur le besoin d'installation de nouvelles piscines individuelles ;
- reporter la plantation de jeunes arbres ou arbustes ;
- ne pas arroser les pelouses et massifs fleuris ;
- installer des kits d'économie d'eau à domicile pour une diminution de la consommation particulière d'eau potable. ■



Tour d'Avalon - visites estivales

La ré-ouverture de notre Tour a été dûment fêtée, plus de 350 personnes ont pu la visiter à cette occasion !

Il est bientôt temps d'ouvrir les portes pour la rendre à son public d'été :

Dès le 8 juillet 2023 et jusqu'au 27 août 2023, de 16 heures à 19 heures, pour un prix d'entrée de 2,50 € (plus de dix ans). ■

Adresses et numéros utiles

Conciliateur de justice : prendre rendez-vous à la mairie de Pontcharra, **04 76 97 11 65**

Numéro d'urgence Unique Europe : **112**

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Urgence médicale (Samu) : **15**

Police / Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

Violences Femmes Info : **3919**

<https://www.rpai-perinat.org/violences-conjugalesfamiliales/> ■



NUMÉROS UTILES